

THOS. DONOHUE

ATTENANT

AUX ROBES

Appliqué par bande sur point brodé, Passementerie Soie Noire, Galon de Soie Modèle Tailleur, Broderie Pampadour, Garniture de Perles et de Paillette, Médailles séparées, Nouveaux dessins en Guipure, Dentelles et Entre-deux d'Irlande.

THOS. DONOHUE

188 RUE ST-JEAN

A L'AUDITORIUM

YVETTE GUILBERT

Ses chansons sont soumises à la censure

Il semble y avoir quelques malentendus au Canada, sur le genre de chansons que nous donne maintenant Mme Guilbert.

A Toronto, Montréal et Québec, les engagements du duo Guilbert, Chevalier, n'ont été arrêtés qu'à la condition que les chansons de Mme Guilbert seraient soumises à un bureau de censeurs. Au temps jadis, lors du premier voyage en Amérique de notre brillante artiste, elle avait donné quelques chansons un peu risquées; mais depuis son retour, à tout fait changé et le plus difficile ne saurait y trouver à redire. Le motto de Mme Guilbert est: "Bien chanter et laisser dire, voilà" et son répertoire actuel comprend les chansons suivantes: "Légende Bretonne"; "Pétrole"; "Les Rues d'Anjou et de Polito"; "Le Roi a fait faire tambour"; "Collette"; "Ronde"; "Les Hussards de la Garde"; "La Fille de Parthenay"; "Les Souvenirs de Lisette"; "La Vendangeuse"; "Le Curé de Pomponne"; "Le Jaloux et la Menteuse"; "L'Auvergnat"; "Les Belles Manières"; "La Glu"; "Les Cloches de Nantes"; "La Mère Bontemps"; "Les clés du Ciel."

LA FRANC-MAÇONNERIE

S'organise en compagnie d'assurance

Les Franc-Maçons du Canada donnent avis dans le dernier numéro de la "Gazette Officielle" qu'ils vont s'adresser au Parlement fédéral pour obtenir le pouvoir de s'organiser en compagnie d'assurance.

Le Conseil des Métiers Fédérés

A la séance régulière du Conseil des Métiers Fédérés de Québec et Lévis, l'on a procédé au renouvellement du bureau de direction qui a donné le résultat suivant:

Président, Louis Moisan; vice-président, Louis Lebel; secrétaire, archiviste et correspondant, F. Petitclerc; trésorier, J. B. E. L'Heureux; secrétaire-financier, Geo. Dumontier; guide, Alf. Bolly; gardien, Michel Poitras; auditeurs: E. Paré, A. Pleau, Léude Robert; comité exécutif: Michel Poitras, E. Paré, Alf. Bolly, Léude Robert, P. Dumont.

VIELLES RUMEURS

La "Gazette" d'hier matin, donne cours à de vieilles rumeurs. Le juge Girouard, de la Cour Suprême, démissionnerait pour faire place à M. Brodeur, que M. Turgeon remplacerait à la condition d'être fait sénateur. Mais pour le faire sénateur il faudrait une vacance au Sénat, et M. Godbout deviendrait sénateur à Québec à la place de M. Chs. Langelier qui serait nommé juge des sessions de la paix pour succéder à M. Chauveau qui démissionnerait.

Nous ne croyons pas que le juge Girouard démissionne maintenant, mais nous savons qu'il est depuis longtemps question, dans certains cercles, de la combinaison Godbout-Langelier, et que M. Godbout désire ardemment qu'elle se réalise.

M. Godbout, qui est une nullité comme sénateur, n'aurait pas plus à faire comme sénateur, tandis que son salaire serait augmenté de plusieurs centaines de piastres.

D'autre part, on affirme qu'il sera difficile de faire monter M. Turgeon à Ottawa si on ne le nomme pas sénateur.

Oh! nous oublions que la rumeur nomme aussi M. Rodolphe Roy comme ministre des Terres, si M. Turgeon démissionne.

La succession de M. Roy au secrétariat provincial serait, dans ce cas, offerte à M. Donat Caron ou à quelqu'autre individu du même calibre.

Nous n'avons pas fini de descendre.

Le rapprochement anglo-russe

FIANÇAILLES ROYALES

Le prochain mariage du grand-duc de Russie avec la princesse Patricia de Connaught

Saint-Petersbourg, 8.—Un mariage qui a une très grande signification en raison des nouvelles relations amicales qui s'établissent entre l'Angleterre et la Russie, va se faire entre le grand-duc Michel, frère de l'empereur Nicolas, et la princesse Patricia de Connaught, fille du duc de Connaught, frère du roi Edouard. Les fiançailles ont eu lieu pendant le voyage que le grand-duc vient récemment de faire à Copenhague et en Ecosse.

Le grand-duc Michel Alexandrovitch, frère du tsar, est né à Saint-Petersbourg le 22 novembre 1878.

La princesse Victoria Patricia de Connaught est née à Londres le 17 mars 1886. Elle est la plus jeune nièce du roi Edouard.

C'est pendant la croisière de la famille impériale dans les eaux finlandaises que le grand-duc Michel a reçu l'approbation de son frère à ce mariage. Il fut en outre chaleureusement félicité par tous les membres de la famille impériale. Ce jeune prince partira pour Londres d'ici peu de jours, pour aller demander le consentement du roi Edouard; après quoi, les fiançailles seront officiellement annoncées.

Quoique jusqu'à la naissance d'un héritier du trône de Russie l'alliance du prince ait été très recherchée, il n'a jamais couru sur lui des bruits relatifs à un mariage, excepté cependant quand il fut question, il y a quelques années, d'une union avec sa cousine la grand-duchess Hélène, fille du grand-duc Vladimir, et maintenant l'épouse du prince Nicolas de Grèce.

La princesse Patricia et le grand-duc Michel sont des amis d'enfance; ils se sont souvent rencontrés pendant des réunions de la famille royale de Danemark.

D'après la coutume russe, il sera nécessaire que la nièce du roi Edouard embrasse la religion orthodoxe, mais la différence qui existe entre celle-ci et la religion anglicane est si petite que cette question ne rencontrera certainement pas des objections insurmontables.

Quoique l'impératrice douairière de Russie et la reine d'Angleterre soient

CONFLIT SANGlant

A BUCKINGHAM

Entre policiers et grévistes

Deux hommes tués et huit blessés. -- Fermeture des scieries McLaren & Cie. -- Arrivée de 300 soldats d'Ottawa pour maintenir l'ordre

Buckingham, Qué., 8.—Notre localité a été, après-midi, le théâtre d'un conflit sanglant au cours duquel deux hommes ont été tués et huit sérieusement blessés.

Vers 1.30 heures, de l'après-midi, 200 grévistes de la scierie McLaren et Cie, dirigés par Thomas Bélanger de Montréal, ont essayé d'empêcher les non-unionnistes de continuer à travailler au flottage des bilots pour la compagnie. La police est intervenue immédiatement. Il s'en est suivi une lutte acharnée pendant laquelle les policiers ont fait feu sur les émeutiers.

Léandre Bélanger a été tué instantanément, frappé de deux balles, l'une à la tête et l'autre dans la bouche.

François Theriault, âgé d'environ 30 ans, a aussi été tué.

La bataille s'est livrée entre 40 policiers et environ 200 grévistes. Ceux-ci ont lutté avec des pierres et des bâtons.

Lorsque leur chef, Bélanger, est tombé, les grévistes ont résolu de le venger. Ils se sont ruer sur les policiers et les non-unionnistes et les ont corcés de retirer. La bataille s'est continuée pendant une quarantaine de minutes, et lorsque le calme s'est rétabli on a relevé les blessés dont les noms suivent:

Détective Picard, Montréal, âgé de 50 ans, blessé d'une balle dans le dos.

Détective Warner, Montréal, blessé moriellement à la poitrine et au bras droit.

James Kierman, constable, âgé de 45 ans, blessé à la tête.

Edward Miner, 31 ans, blessé sérieusement à la hanche droite.

Adelard Hamlin 25 ans, blessé sérieusement au bras et à la hanche droite.

Isidore Renaud, 30 ans, légèrement blessé à un bras.

Albert Lint détective de Montréal 40 ans, sérieusement blessé à la tête.

J. Bryant, détective en charge de l'escouade, sérieusement blessé à la tête.

Picard et Warner vont probablement succomber à leurs blessures, mais on espère que tous les autres

NOUVEAUX DETAILS

Buckingham, Qué., 8.—Deux hommes ont été tués, hier, et seize sont blessés dont trois fatalement, à la suite d'une rencontre des grévistes des moulinages McLaren et la police. La bataille a duré quinze minutes et il s'est tiré 500 coups de revolver.

A 1.30 hrs p. m. deux cents grévistes conduits par Thomas Bélanger, de Montréal, ont commencé l'attaque sur les employés non-unionnistes. La police ouvrit le feu, Bélanger tomba mort frappé de deux balles, François Theriault, 30 ans, a aussi été tué.

Le 8^e régiment des Gardes du Gouverneur est arrivé hier soir.

La loi martiale est proclamée.

Morts: Thomas Bélanger, Montréal, François Theriault, Buckingham.

Gravement blessés:—Félix Fauvel; H. Cadieux, Baptiste Clément, Emery Hamelin; Dolorme Hamelin; Félix Lascelles, Isidore Renaud, Ned Miner et A. Miner.

Polices blessées:—Détective P. Picard, de Montréal, 50 ans; P. Lint, C. Bryant, W. Frank Warner, Montréal; Joseph Delorme, Ottawa; R. J. Ingram, Brockville; Frank Kierman, Buckingham; James Kierman.

L'excitation est terrible dans la ville. On parle d'une nouvelle attaque aujourd'hui.

Comté de Québec

Votation en 1904

Fitzpatrick, Pageot, M. J. Lab.	Pageot, M. J. Lab.
Alicienne Lorette, 324	45
Beaupré, 333	51
Charlebourg, 324	15
St-Anthoine, 506	12
Sillery, 210	59
St-Dunstan, 25	1
Cap Rouge, 51	7
St-Foye, 112	27
Valcartier, 101	14
Stonham, 73	7
Tewkesbury, 53	0
Saint, 114	33
Fitzpatrick, 245	271
Pageot, 271	2174
Majorité, 2174	

Le FINE CUT de F. X. Dussault vous oblige de le fumer malgré vous.

SUGGES EN AFFAIRES

ET NOTRE CONDUITE

Le succès en affaires dépend absolument de l'intelligence et de l'honnêteté que le marchand emploie. Il doit donner au public ce qu'il désire. On ne doit pas chercher à prendre des prix exorbitants, c'est par cette ligne de conduite que la maison FAGUY, LÉPINAY & FRÈRE a établi et si peu de temps sont beau et florissant commerce.

Tabac ROSE QUESNEL a Fumer doux et naturel

AUTOUR du MONDE

TREMBLEMENT DE TERRE

Naples, 8.—Un violent tremblement de terre s'est fait sentir, aujourd'hui, dans l'île d'Ischia.

LA LEPRE EN ESPAGNE

Paris, 8.—Une dépêche à "l'Écho de Paris" dit que plusieurs cas de lèpre ont été découverts dans le voisinage de la Corogne, Espagne.

FEMMES SOCIALISTES

Rome, 8.—Le congrès des femmes socialistes a décidé d'exclure de ses réunions les hommes et les représentants de la presse.

TERRIBLE COLLISION

Palme, les Baléares, 8.—Une collision s'est produite hier, entre un train de voyageurs et un train de marchandises. Trente-cinq personnes ont été blessées.

CES BONS RADICAUX

Paris, 8.—Le comité exécutif du parti radical socialiste a déclaré que toute négociation directe ou indirecte avec le pape serait considérée comme une trahison.

LE TRAITEMENT DU CANCER

Paris, 8.—Le Dr Doyon a communiqué au congrès de chirurgie, les résultats du traitement du cancer par le serum. Il a démontré que sur 94 cas traités en 1905, cinquante-six progressaient d'une façon satisfaisante dans la voie de la guérison. Le Dr Doyon a également cité les excellents résultats obtenus par le Dr Wright.

L'AUTRICHE ET L'ITALIE

Berlin, 8.—On annonce que les relations entre l'Autriche et l'Italie sont extrêmement tendues et que l'Allemagne cherche à amener un arrangement entre ces deux puissances.

La situation est si grave que l'on s'attend à ce que la guerre entre l'Autriche et l'Italie.

FAUSSE NOUVELLE

Saint-Petersbourg, 8.—La nouvelle annonçant que les batteries du grand-duc Michel avec la princesse Patricia de Connaught a été officiellement démentie. Une erreur involontaire a été commise en faisant annoncer par les agences officielles européennes ce qui était accepté hier comme un fait accompli dans les cercles officiels et diplomatiques d'ici. Il semble maintenant que les négociations relatives à cette alliance, dont les conséquences politiques peuvent être des plus grandes, n'en sont pas encore arrivées à un point qui permette d'annoncer d'ores et déjà ces fiançailles.

A CUBA

La Havane, 8.—Au cours d'une réunion secrète qui a eu lieu cet après-midi, les libéraux nationalistes ont discuté la réorganisation de leur parti.

Tous les conspirateurs qui avaient été emprisonnés par le gouvernement de M. Palma, assistaient à cette réunion. Presque tous les assistants ont exprimé leur satisfaction à l'égard de la situation actuelle, et ils ont décidé d'offrir leur collaboration au gouvernement provisoire.

Les membres du parti ont résolu d'organiser, pour le 11 octobre, une grande manifestation au Théâtre National, MM. Taft et Bacon ont été priés d'y assister. Les libéraux espèrent également que leur futur gouverneur Magoun et les autres Américains membres du gouvernement provisoire voudront bien y prendre part.

SAINT-DOMINGUE

Cap Haïtien, 8.—Le général Jean Jimenez, neveu du président, a été nommé à la tête de la ville de Monte Christi. Il a profité de la panique pour envahir le consulat haïtien, où il comptait s'emparer des archives et de documents importants, mais il fut obligé de s'enfuir devant une contre-attaque des troupes du gouvernement. Pendant le combat, le général insurgé Rodriguez a été fait prisonnier.

Les rebelles sont furieux de ce que la République d'Haïti a donné au gouvernement dominicain l'autorisation de faire passer ses troupes sur son territoire.

HEROISME MATERNEL

Denver, Colorado, 8.—Mme Arthur A. Elder, demeurant dans cette ville, vient de subir une cruelle opération pour sauver la vie de sa petite fillelette, âgée de 4 ans.

Il y a quelques jours sa fillelette étant seule à la maison, committ l'imprudence de s'approcher d'un fourneau qui mit le feu à ses vêtements. Des voisins, accourus à ses cris, éteignirent les flammes, et l'enfant fut transportée à l'hôpital, avec de graves brûlures. Le lendemain, les médecins déclarèrent qu'elle pouvait être sauvée, mais que pour cela il fallait greffer sur le corps de la fillette au moins neuf pou-

F. SIMARD & CIE

MANTEAUX D'AUTOMNE et D'HIVER

En Tweed et en Drap

POUR DAMES

Les Manteaux en Tweed sur, passent en popularité tous les autres manteaux exceptés les Manteaux en Drap noir ou de couleurs fashionables qui marchent de pair avec les nouveaux Tweeds, durant la présente saison.

Ces manteaux tous dans les plus nouveaux modèles, avec des ample, conviennent aux grandes comme aux petites, et ils ne requièrent aucune alterations.

NOUS MONTRONS plusieurs Jolis Modèles

Remarquablement Bas

MANTEAUX en très beau tweed mélangés, long 42 pouces, dos ample, avec collet en velours, et poches appliquées. \$7.50 \$12.00

MANTEAUX en Tweed long 48 pouces, de couleurs gris ou brun mélangés. \$10.00 à \$00.00

PLUSIEURS autres nouveaux modèles en Tweed Anglais ou Allemand. \$15.00 et \$22.50

AUSSI ANTEAUX EN DRAP 50 pouces de largeur, garnis de poil braid, doublé ou non. \$12.50 à \$40.00

PARDESSUS FAITS SUR MESURE

Valent \$18.50 pour \$12.75

Les Pardessus à \$12.75 de chez F. Simard & Cie méritent une attention toute spéciale de la part des hommes pratiques.

Les jours froids nous arrivent, et le confort qu'offrent ces Pardessus, sera tout aussi apprécié que leur fini et leur élégance.

Ils peuvent être faits de très beaux Cheviots de fantaisie ou d'Étoffe spécialement appropriée pour l'hiver dans les patrons les plus populaires pour la prochaine saison, de qualité supérieure, ces tissus conserveront leur belle apparence, et donneront un très long service.

Ils valent \$18.50 pour \$1.75

BLOUSES ET ROBES POUR ENFANTS

Quel plaisir d'habiller les petits avec élégance, et avec des vêtements de goûts, et quelle satisfaction quand l'on peut satisfaire nos propres idées tout en économisant un montant considérable.

Une grande variété de BLOUSES EN SERGEE, en Cheviots en Drap et imitation d'ours blanc, pour les enfants, âgés de 2 à 6 ans. \$3.00 à \$7.00

ROBES POUR ENFANTS, modèles distingués, âgés de 3 à 6 ans. \$2.25 à \$5.50

PATRONS DE MATINEES

EN CREPE DE CHINE BRODÉ

Seulement douze patrons de matinées en Crêpe de Chine Brodé, toutes les plus hautes nouveautés de Paris, valant régulièrement de \$7.00 à \$23.00 pour. \$5.00 à \$14.00

F. SIMARD & CIE

142, rue St-Joseph, Québec

Faguy, Lépinay & Frère

Le magasin qui garantit aux clients la plus grande satisfaction

Occasions pour cette semaine

Tabac ROSE QUESNEL a Fumer doux et naturel

Les fêtes du tri-centenaire

On en fixe les débuts au 28 juin 1908

Le sous-comité du Tri-Centenaire de Québec s'est réuni, hier soir, à l'hôtel de ville. Étaient présents: MM. l'échevin Bédard, Dr Ed. Morin, Rév. Dr Scott, l'échevin Duquet, Chevalier Martineau, l'hon. J. C. Chapais, Thos. Melboulg, H. J. J. B. Chouinard, E. T. D. Chambers et le Dr Lessard.

On s'est occupé du choix de la date des fêtes du Tri-Centenaire. Après une courte discussion, cette date a été fixée à la semaine commençant le 28 juin 1908.

On y a aussi discuté les matières du programme officiel qu'on se propose d'exécuter. Les membres du comité se réuniront de nouveau vendredi soir, pour régler cette question le plus parfaitement qu'il sera possible afin de soumettre ensuite au comité exécutif les divisions auxquelles on en sera arrivé.

Leçons de Musique

M. Léone Crépault, organiste de l'église St-Roch et membre du Collège de Musique du Dominion, donnera des leçons de piano, solfège et d'orgue, au No. 56 rue Du Pont ou à domicile, et se charge de préparer les élèves qui désirent se présenter aux concours de la prochaine saison.

\$20,000 DE PAILLETERIES de toutes sortes seront mis en vente cette semaine.

La pluie ne saurait altérer la belle apparence des paletots imperméables "Fashion-Craft".

Bien qu'ils soient légers et élégants, l'eau ne saurait les pénétrer en aucune façon.

Ils ont une élégance, un cachet et une mode que le plus grand nombre de tailleurs ne peuvent atteindre.

Voilà pourquoi vous devriez avoir un paletot imperméable "Fashion-Craft".

Un choix très considérable d'étoffes vous est offert.

Paletots Imperméables

"FASHION CRAFT"

\$15.00 en montant

Le Magasin

"Fashion-Craft"

Roy & Roy,

178 rue St-Jean, Québec

OUVERT JUSQU'À 8 HEURES P. M.

LEVENEMENT JOURNAL POPULAIRE

Publié, imprimé et distribué par la Compagnie de L'ÉVÉNEMENT, incorporée par lettres patentes, 13 rue de la Fabrique, Québec.

ABONNEMENTS: Un an, \$2.00; six mois, \$1.00; trois mois, \$0.50. Les abonnements sont en avance.

QUEBEC, 9 OCTOBRE 1906

LIGNE DORMANTE

Nous lisons dans le "Soleil" d'hier: "M. R. L. Borden, chef de la Ligue d'Opposition, était en ville, hier, il a déclaré à un journaliste que sa visite n'avait pas un caractère politique, il a été l'hôte, hier soir, de M. William Price, et est reparti pour Ottawa, à bord du train de nuit."

Le même "Soleil", dans le même numéro d'hier dit: "M. Borden est resté en conférence, M. STUART, avec messieurs Penland et Stuart, avocats et conservateurs influents de Québec."

Après avoir fait partir M. Borden de Québec, dimanche dans la soirée, par le train de nuit, le "Soleil" trouve moyen—c'est toujours facile pour un menteur—de fabriquer une entrevue, lundi matin, entre le chef de l'opposition et MM. Penland et Stuart.

Le "Soleil" avait besoin de forger pareille entrevue pour se donner une raison ou plutôt un prétexte de pondre l'insanité suivante:

"Il semblerait donc qu'à Québec comme à Montréal, le chef de l'opposition, fatigué des dissensions entre les chefs conservateurs français, a résolu de les laisser de côté et de s'en remettre aux seuls conservateurs de langue anglaise pour l'organisation du parti dans la province de Québec."

Mentir plus bêtement n'est guère facile, et nous concédons volontiers au "Soleil" qu'il est expert en la matière.

Si c'est dans le but de provoquer des explications et de découvrir ce qu'il ignore que le confrère invente de toutes pièces la petite histoire qu'il raconte, nous l'avertissons charitablement qu'il perd son temps.

Nous n'avons pas même besoin de dire qu'il ment tant la chose est évidente par les citations que nous faisons des assertions contradictoires du "Soleil."

Il se réfute lui-même. Admirez toutefois le toupet du monsieur qui a le front de parler des dissensions des conservateurs de la ville de Québec, en face de la guerre ouverte que se font actuellement les libéraux dans le comté de Québec.

Les conservateurs de notre région sont parfaitement unis; les libéraux sont profondément divisés et ne prend qu'un menteur de profession pour oser donner publicité dans les colonnes du journal libéral à l'audacieuse assertion que nous dénonçons.

Après tout, nous savons ce que veut le curieux, mais sa ligne dormante ne prendra rien.

QUAND IL S'AGIT DE QUEBEC

Nous montrons ailleurs que le dernier recensement contredit de quarante pour cent les chiffres donnés par le département de l'intérieur à propos de l'immigration.

Le département nous a donné des rapports faux ou bien les immigrants l'ont trompé.

Mais le gouvernement n'a pas pour cela diminué ces cotisations pour l'immigration dans l'Ouest.

Près d'un million de piastres y ont passé en une seule année. Pour l'Ouest tout est bon.

Mais voyez comme c'est différend quand il s'agit de Québec? Parce que les rapports de la Société de Colonisation du Lac St-Jean ne répondent pas exactement aux résultats espérés, on lui retranche son subside, une misérable subvention de cinq mille piastres par année.

Et celui qui fait cela, c'est le grand patriote, sir W. Laurier.

Pour Sifton, pas d'hésitation, M. Laurier y va les yeux fermés. Mais quand il s'agit de Québec, c'est autre chose. La vertu du premier-ministre se réveille.

Quel farceur!

Les voies de transport Une conférence à ce sujet aura lieu vendredi au bureau de la Commission du Grand-Tronc-Pacifique, afin d'y décréter les meilleurs moyens de promouvoir sans les faire entrer en conflit nos intérêts maritimes et ceux de nos chemins de fer nationaux. Des circulaires d'invitation ont été adressées aux autorités du Pacifique Canadien, du Grand-Tronc, du Canadien

LA LUTTE

Dans le comté de Québec

Elle ne revêt pas le caractère et ne prend pas la tournure d'une rencontre ordinaire entre les deux grands partis connus, le conservateur et le libéral. Les quatre candidats qui se combattent aujourd'hui, les uns les autres, dans l'arène politique, apparemment tous au même parti, se rattachent au même drapeau et s'engagent à supporter le même chef, sir Wilfrid Laurier. Partant, la lutte qui se poursuit emprunte aux éléments qui la constituent un caractère purement personnel.

Ce sont quatre hommes qui donnent les uns contre les autres; ce ne sont pas deux partis qui croisent le fer.

L'électorat du comté de Québec est tout de même appelé à se prononcer sur cette étrange lutte et à choisir parmi tous ces candidats celui qui, dans son opinion du moins, mérite le plus de recueillir le mandat fédéral, abandonné sans cérémonie par M. Fitzpatrick. Ce dernier jouit maintenant, dans un fauteuil qui lui rapporte \$10,000 par année, de cette tranquillité paisible et de cette savoureuse quiétude, qu'il a gagnées, on le sait, en servant fidèlement et aveuglément M. Laurier.

Mais, quels que soient les torts de M. Laurier ou ceux de M. Fitzpatrick, ils ne sont pas en cause dans la présente lutte, et c'est plus le choix d'une personne, libéral quelconque, que celui d'une politique que le comté est appelé à faire.

A ce point de vue, et nous ne voulons pas nous mettre à aucun autre, l'attitude, non pas du parti libéral, mais d'une fraction de ce parti—clique bien connue à Québec—est singulièrement prétentieuse et souverainement injuste.

Au lieu de laisser le comté choisir son candidat d'une manière régulière, la clique Parent avec les concours de M. DeLage, a tenté d'imposer le sien à l'électorat.

Nous avons eu la farce de la convention de la rue du Pont.

Malheureusement pour ses organisateurs, elle n'eut aucun succès. Bêtement organisée, gauchement conduite, elle aboutit à un misérable ajournement.

On demanda alors un télégramme de M. Laurier. Laurier accoucha d'un télégramme.

Pensant que la convention avait choisi M. Amyot, il déclara accepter ce choix.

Il ne restait plus à la clique qu'une chose à faire.

Il fut en conséquence décidé, ici, à Québec, que, coûte que coûte, le comté devait accepter et élire M. Amyot.

Ce n'était plus une question de goût ou de liberté de choix, c'était affaire de rigoureuse discipline et d'Ottawa on envoya le général Lemieux prendre le commandement des troupes de combat.

Le foudre de guerre voulut attaquer de front.

Il fut lui-même tourné de la façon la plus ridicule, à tel point qu'il se fêcha tout rouge et que son discours de St-Ambroise fut simplement une réclamation inexplicable en faveur de notre feuille et de l'un de nos directeurs.

La clique Parent força alors M. Laurier à se traîner dans le comté.

M. Laurier s'y laissa mener... par la clique, dans la voiture d'un employé public.

En amenant ainsi M. Laurier dans le comté au secours de la candidature de M. Amyot, contre celle des autres libéraux, la clique Parent a commis une impardonnable faute de tactique.

Elle s'est d'abord posée en antagonisme avec tous les libéraux—et c'est l'immense majorité du comté—qui préfèrent, au candidat étranger qu'on veut leur imposer de force, les candidats libéraux.

Nord, du Québec-Central, du Québec et Lac St-Jean, de l'intercolonial et autres chemins de fer intéressés. La Commission du Transcontinental a aussi invité à participer à la conférence les officiers des compagnies Alcan, Pacifique Canadien, Leyland, Dominion, Québec Transport et autres, de même que les présidents de la Commission du Port de Québec, de la Chambre de Commerce, et Son Honneur le maire de Québec ou son représentant.

Tous ces messieurs seront priés d'exprimer leurs vues sur le vaste sujet soumis à leur appréciation.

L'ARANMORE—Le steamer "Araramore", notifié par le gouvernement fédéral pendant que le "Montclair" est à subir des réparations à Sorel, est parti ce matin pour les Sept-Îles, Matane, Matane et le Cap Madeline. "L'Araramore" a à son bord une cargaison complète de matériaux pour la construction de bâtiments pour les gardiens de phares et pour les sirènes.

Elle ne revêt pas le caractère et ne prend pas la tournure d'une rencontre ordinaire entre les deux grands partis connus, le conservateur et le libéral. Les quatre candidats qui se combattent aujourd'hui, les uns les autres, dans l'arène politique, apparemment tous au même parti, se rattachent au même drapeau et s'engagent à supporter le même chef, sir Wilfrid Laurier. Partant, la lutte qui se poursuit emprunte aux éléments qui la constituent un caractère purement personnel.

Ce sont quatre hommes qui donnent les uns contre les autres; ce ne sont pas deux partis qui croisent le fer.

L'électorat du comté de Québec est tout de même appelé à se prononcer sur cette étrange lutte et à choisir parmi tous ces candidats celui qui, dans son opinion du moins, mérite le plus de recueillir le mandat fédéral, abandonné sans cérémonie par M. Fitzpatrick. Ce dernier jouit maintenant, dans un fauteuil qui lui rapporte \$10,000 par année, de cette tranquillité paisible et de cette savoureuse quiétude, qu'il a gagnées, on le sait, en servant fidèlement et aveuglément M. Laurier.

Mais, quels que soient les torts de M. Laurier ou ceux de M. Fitzpatrick, ils ne sont pas en cause dans la présente lutte, et c'est plus le choix d'une personne, libéral quelconque, que celui d'une politique que le comté est appelé à faire.

A ce point de vue, et nous ne voulons pas nous mettre à aucun autre, l'attitude, non pas du parti libéral, mais d'une fraction de ce parti—clique bien connue à Québec—est singulièrement prétentieuse et souverainement injuste.

Au lieu de laisser le comté choisir son candidat d'une manière régulière, la clique Parent avec les concours de M. DeLage, a tenté d'imposer le sien à l'électorat.

Nous avons eu la farce de la convention de la rue du Pont.

Malheureusement pour ses organisateurs, elle n'eut aucun succès. Bêtement organisée, gauchement conduite, elle aboutit à un misérable ajournement.

On demanda alors un télégramme de M. Laurier. Laurier accoucha d'un télégramme.

Pensant que la convention avait choisi M. Amyot, il déclara accepter ce choix.

Il ne restait plus à la clique qu'une chose à faire.

Il fut en conséquence décidé, ici, à Québec, que, coûte que coûte, le comté devait accepter et élire M. Amyot.

Ce n'était plus une question de goût ou de liberté de choix, c'était affaire de rigoureuse discipline et d'Ottawa on envoya le général Lemieux prendre le commandement des troupes de combat.

Le foudre de guerre voulut attaquer de front.

Il fut lui-même tourné de la façon la plus ridicule, à tel point qu'il se fêcha tout rouge et que son discours de St-Ambroise fut simplement une réclamation inexplicable en faveur de notre feuille et de l'un de nos directeurs.

La clique Parent força alors M. Laurier à se traîner dans le comté.

M. Laurier s'y laissa mener... par la clique, dans la voiture d'un employé public.

En amenant ainsi M. Laurier dans le comté au secours de la candidature de M. Amyot, contre celle des autres libéraux, la clique Parent a commis une impardonnable faute de tactique.

Elle s'est d'abord posée en antagonisme avec tous les libéraux—et c'est l'immense majorité du comté—qui préfèrent, au candidat étranger qu'on veut leur imposer de force, les candidats libéraux.

Nord, du Québec-Central, du Québec et Lac St-Jean, de l'intercolonial et autres chemins de fer intéressés. La Commission du Transcontinental a aussi invité à participer à la conférence les officiers des compagnies Alcan, Pacifique Canadien, Leyland, Dominion, Québec Transport et autres, de même que les présidents de la Commission du Port de Québec, de la Chambre de Commerce, et Son Honneur le maire de Québec ou son représentant.

Tous ces messieurs seront priés d'exprimer leurs vues sur le vaste sujet soumis à leur appréciation.

L'ARANMORE—Le steamer "Araramore", notifié par le gouvernement fédéral pendant que le "Montclair" est à subir des réparations à Sorel, est parti ce matin pour les Sept-Îles, Matane, Matane et le Cap Madeline. "L'Araramore" a à son bord une cargaison complète de matériaux pour la construction de bâtiments pour les gardiens de phares et pour les sirènes.

C'est aujourd'hui

Que les demandes des provinces seront soumises au gouvernement fédéral

Ottawa, 9.—Les premiers-ministres provinciaux soumettront leur demande au gouvernement fédéral aujourd'hui même.

La rencontre d'hier avec les représentants du gouvernement fédéral n'a été qu'une affaire de formalité.

Sir Wilfrid Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi ceux-ci ont été introduits, sous la présidence de l'hon. M. Gouin.

La première question discutée a été celle de l'augmentation fédérale par tête de la population. Il avait été remarqué que M. Whitney pourrait s'opposer à cette demande, mais il paraît que les délégués sont unanimes dans leur demande.

Il y a aussi plusieurs autres questions sur le tapis, comme celle des pêcheries, celle des frontières des provinces de Manitoba, Ontario et Québec, qui donneraient accès à chacune de ces provinces à la Baie d'Hudson.

Hier soir, Lady Laurier a donné une réception en l'honneur des délégués, et ce midi, le chef de l'opposition, M. R. L. Borden, donne un lunch en leur honneur.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

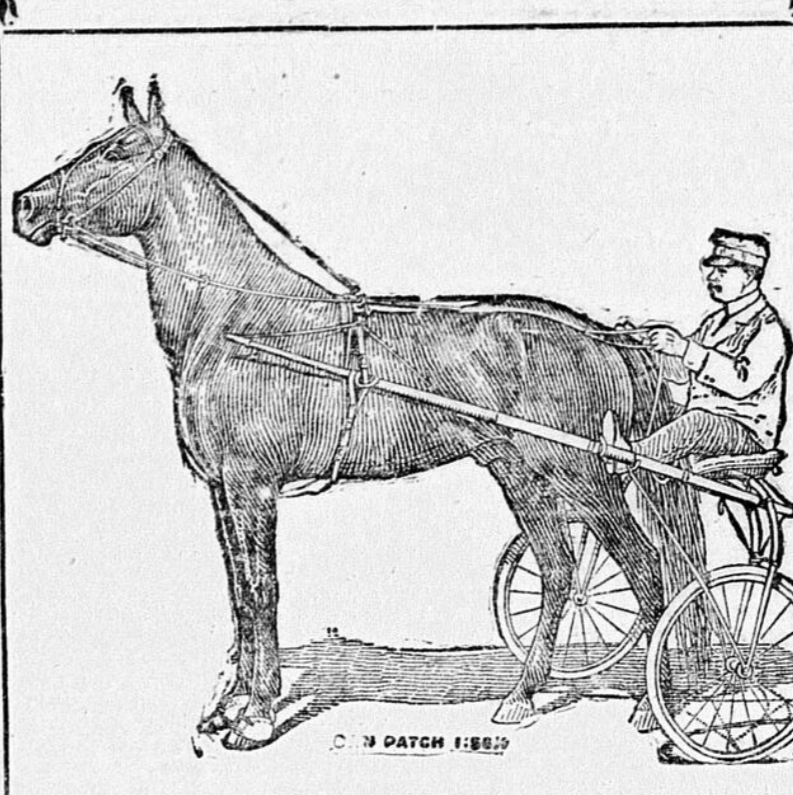
Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

Ottawa, 9.—La conférence des premiers ministres provinciaux s'est réunie hier dans la chambre du comté du Sénat, sir W. Laurier a souhaité la bienvenue aux délégués, après quoi le Premier et les ministres fédéraux se retirèrent sur motion de l'hon. Whitney; l'hon. M. Gouin a été choisi président, et M. Chs. Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, secrétaire. La résolution de la conférence de Québec adoptée en 1902 concernant la demande d'augmentation des subventions fut alors soumise, mais il fut convenu qu'il faudrait la refaire à neuf. La conférence s'est réunie de nouveau, ce matin, à 10 heures, et à 11 heures, les ministres fédéraux ont été introduits dans la salle où siègent les représentants des provinces.

DAN PATCH 1.55 1/4

Le Cheval le Plus Vite au Monde



DOIT SON IMMENSE SUCCES A L'EMPLOI DE LA

Nourriture Internationale

Cette excellente préparation tendra votre cheval en bonne santé augmentera sa force et son endurance. Il donnera une magnifique apparence en fera un animal de haut prix et le tiendra en parfaite condition, son emploi est peu coûteux, un certain par jour.

L'emploi de l'INTERNATIONAL STOCK FOOD vous permettra d'économiser de 1-5 à 1-4 du grain que vous donnez à votre cheval.

Ne manquez pas d'en essayer une boîte immédiatement et rendez vous compte par vous-même.

Exigez la vraie marque INTERNATIONAL STOCK FOOD, Minneapolis et Toronto.

DEPOT EN GROS POUR LA PROVINCE

P. T. LEGARE

273-275 Rue St-Paul, Québec.

Dernière Nouveauté d'Automne

DEPARTEMENT DES MODES Haute Nouveauté Anglaise et Française Chapeaux Nouveaux en Feutre et en Fourrure Plumes, Fleurs et Ornaments.

DEPARTEMENT DES MANTEAUX Nouveautés dans les Manteaux Importés, Robes de Chambre, Peignoirs, etc., Robes et Manteaux pour Enfants.

GANTS DE KID Gants Longs en Kid Glacé Noir et Blanc, Gants Longs en imitation de Suède et en Soie.

GLOVER, FRY & CIE

Quebec Railway Light & Power Co. HORAIRE COMMENCANT LUNDI, 9 OCTOBRE 1906

Le train circulerait comme suit: Entre Québec et les Chutes Montmorency LA SEMAINE

Le train de Québec pour les Chutes Montmorency à 7.00, 7.45, 8.00 A.M., et toutes les 30 minutes de 8.00 à 11.00 P.M.

Le train de Québec pour les Chutes Montmorency à 6.00, 6.45, 7.00 A.M., toutes les heures de 7.00 à 12.00 P.M., et toutes les heures de 2.00 à 11.00 P.M.

Le train de Québec pour les Chutes Montmorency à 7.00, 7.45, 8.00 A.M., et toutes les 30 minutes de 8.00 à 11.00 P.M.

Le train de Québec pour les Chutes Montmorency à 6.00, 6.45, 7.00 A.M., toutes les heures de 7.00 à 12.00 P.M., et toutes les heures de 2.00 à 11.00 P.M.

Le train de Québec pour les Chutes Montmorency à 7.00, 7.45, 8.00 A.M., et toutes les 30 minutes de 8.00 à 11.00 P.M.

TAUX REDUITS DE SECONDE CLASSE DE QUEBEC A

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND, ROSARIO, NELSON, TRAIL, ROSSIGNOL, SPERDINE, ANACONA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE \$48.40

BILLINGS, MONT. \$43.40 COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO \$48.00 SAN FRANCISCO, LOS ANGELES \$51.50

Four billets et autres renseignements s'adresser à la Gare de Paris, au Château Frontenac et au Bureau des Billets, 30 rue St-Jean, coin de la Côte du Palais.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM CHANGEMENT D'HORAIRE

EN FORCE le 30 SEPTEMBRE

JOUR D'ACTIONS DE GRACE

DES BILLETS POUR ALLER ET RETOUR SERONT EMIS

Prix d'un Billet Simple de 1ère Classe Départ les 17 et 18 Octobre 1906. Retour limité au 22 Oct. 1906.

Le départ des bateaux traversiers de Québec pour les stations de fer de St-Jean, etc., est: 6.35 A.M., *12.30 MIDI *6.05 P.M. (tous les jours excepté le Dimanche * tous les jours)

TAUX REDUITS Jusqu'au 31 Octobre 1906

Billets Seconde Classe de Colons de Québec à

Seattle, Victoria, Vancouver \$51.40 Portland \$48.90

Billings Mont.

PAROLES DE PIE X

Sur la situation religieuse en France

Paris, 29 Sept.

M. de Maizière, du "Gaulois" est à Rome.

Reçu en audience privée par le Souverain Pontife, il a reçu des lèvres du Pape quelques déclarations du plus haut intérêt que nous tenons à reproduire intégralement.

La première question que le Pape a adressée à l'interlocuteur, avait trait aux effets de la loi de séparation :

— Ce n'est pas moi qui ai condamné la loi, dit le Pape, c'est le Christ dont le Pape n'est que le vicaire ; la réprobation de la loi, c'est le Christ qui l'a prononcée en donnant à l'Église catholique une constitution et une doctrine contre lesquelles aucune loi humaine ne peut rien.

Il ajouta :

— On n'est pas tenu d'obéir à une loi injuste.

Un peu involontaire de physionomie ayant sans doute laissé paraître son grand désir d'entendre sur ce point quelques développements, le St-Père, avec une bonté souriante, daigna préciser le sens qu'il convenait d'attacher à cette parole.

— Une loi humaine peut s'appliquer à une matière que la loi de l'Église a déjà réglée, et si les dispositions de cette loi humaine, conformes dans leur esprit à la loi de l'Église, elle doit être respectée, elle ne doit être préjudiciable que de questions extérieures et accessoires susceptibles de recevoir dans chaque pays une solution différente ; nul doute que dans chaque pays cette loi humaine ne doive être exécutée. Mais si, au contraire, elle prétend contraindre ou interdire l'obéissance à la loi divine, base de la constitution de l'Église, elle doit être tenue par l'Église pour non avenue, et aucun fidèle n'a le droit de la suivre. Les deux Encycliques ont eu pour but de prévenir les catholiques français que la loi de séparation, qui prétend modifier la constitution même de l'Église, est une loi contraire à la doctrine catholique, en opposition avec la loi divine, une loi injuste à laquelle il est interdit d'obéir parce qu'elle n'est que l'œuvre d'un homme.

Quant aux effets probables et immédiats de la décision du St-Siège :

— C'est une question, dit le Pape, à laquelle seule la Providence peut répondre. Le Pape a fait ce qu'il était de son devoir de faire, ce qui lui commandait le bien moral de l'Église, ce qu'exigeait de lui le respect de la doctrine catholique dont il a la garde et qui est d'essence divine. La Providence décidera de l'avenir et fixera les conséquences humaines d'une résolution prise suivant la volonté de Dieu. J'attends que la Providence manifeste son dessein.

M. de Maizière tint ensuite à faire fixer par le St-Père lui-même—puisque l'occasion s'en présentait et que le St-Père voulait bien encourager ses demandes d'explication—le sens précis des garanties "certaines et légales" réclamées par l'Encyclique du 10 août.

Nous sommes d'autant plus heureux de reproduire la réponse, quelle que soit l'importance de ce sujet. Nos renseignements nous permettent de le

La question religieuse en France

Une proposition à la première séance du Parlement

La confiscation immédiate de tous les biens ecclésiastiques

Paris, 8.—Le cabinet s'est réuni samedi sous la présidence de M. Fallières. Il a examiné la question religieuse et d'autres questions sur lesquelles des décisions doivent être prises avant la réouverture du parlement.

Les ministres ont résolu d'appliquer dans son intégralité la loi sur la séparation de l'Église et de l'État. Ils ont montré très réticents en ce qui concerne les moyens d'action qui seront employés. Les ministres se sont ajournés à mardi prochain.

M. Breton, député socialiste du Cher, appuyé par un groupe de ses collègues radicaux, a décidé, en raison de l'attitude du Vatican, de proposer à la première séance du parlement de confisquer immédiatement les églises et toutes les propriétés ecclésiastiques.

M. Breton veut également déposer une résolution déclarant qu'il est du devoir du parlement de suspendre entièrement le payement des pensions accordées aux membres du clergé ; d'insister pour que tous les ecclésiastiques soient immédiatement astreints à faire leur service militaire ; que toutes les propriétés ecclésiastiques soient données aux instituteurs et que les édifices du culte soient répartis entre leurs véritables propriétaires, c'est-à-dire l'État, les départements et les communes.

Petits chapeaux

C'est l'ouverture des modes aujourd'hui au grand magasin de... Dans les salons artistiquement peuplés de ces magasins, les robes et beaux chapeaux—la taille raide comme en noir, grande toilette de circonstance, attendent la clientèle distinguée, qui, dans quelques heures viendra jouir de l'effet des étalages, daigner se coiffer de chapeaux importés et donner son opinion sur le goût et les beautés de la mode nouvelle.

Les mannequins de cire, roses et frisées comme jamais, sont vêtus des plus riches costumes, coiffés des plus beaux chapeaux—la taille raide comme des parvenues qui portent de la soie pour la première fois—et sur les tables, avec un grand "hands off" les importations nouvelles pointent des têtes pour tenter les visiteuses.

Il faut bon—jour idéal pour une ouverture de modes—se tenir à l'heure ! Une musicienne, installée devant un gros cahier de musique, et montée par vingt-quatre heures sur un tabouret vert, couleur d'espérance, lance aux visiteuses des rigodons qui font sautiller les oiseaux dans les nœuds de satin.

C'est joliment bon dans le salon de modes—mais ce ne sont pas les roses ni les violettes qui fleurissent si délicieusement, puisqu'elles sont en soi—mais bien plutôt les mouchoirs de ces dames élégantes, grand comme la main mais tout imprégné de parfum—tant que les fleurs de l'étalage, si elles étaient naturelles, en seraient suffoquées !

Pas énormément de monde, le matin ! Les dames ne se croisent que les membres de la vraie Haute, si elles aiment magasiner l'avant-midi, un jour d'ouverture surtout ; et vous les verrez arriver toutes ensemble, après le lunch, pomponnées, pompadourées, au son d'un cake-walk à la mode, attelées sur un joli sourire.

Rivalités de beautés, assauts d'élegances, toutes les mondaines se dandinent dans les grands salons, se relancent dans les glaces avec les chapeaux les plus chers—et pas les plus beaux—sur la tête, faisant autant que possible crier aussi fort que possible la soie (souvent pas drôle) de leurs jupes à la traine, à la grande admiration des pauvres petites candeurs en jupon de coton ou de flanelle qui les regardent passer.

— Comment, vous ici, ma chère ?

— Mais toujours ! Est-ce que les ouvertures de modes ne sont pas faites exprès pour nous ?

— Pas bête, ce chapeau, trouvez-vous ?

— Pas mal du tout, en effet... un peu petit, mais on s'y fera, comme aux grands, du reste ! Suffit que ça soit la mode.

Les ouvrages commis se dépensent en dévotion, se multiplient pour tâcher de satisfaire tout le monde—têtes blondes, têtes brunes, et têtes grises se décoiffent tour à tour pour essayer les importés, les jamaïs vus, les venant de Paris, que fabriquent, dans leur petit atelier d'en arrière, les petites modistes qui n'en peuvent plus.

Les robes nouvelles sont petites, très hautes et garnies en arrière—ce qui ne veut pas dire qu'elles vont à toutes les figures ; aussi faut voir tant de femmes pas pareilles, tant de types contraires en train de se faire une "tête" pour aller avec le chapeau... "Charmant, vous va à merveille, vous rajoutez... dit à chaque cliente la petite commis blonde favorisée sans doute d'un gros pour cent sur les blagues qu'elle raconte.

Et les chapeaux se vendent ! Les importations s'en vont les uns après les autres à l'adresse des dames "à l'aise" qui fondent la clientèle distinguée du magasin.

Un chapeau de \$200 pour Madame Une Telle, dont le mari est engendré par-dessus la tête de sa femme et qui passe ses nuits à tirer des plans pour tâcher de payer les caprices ailes de sa pauvre raisonnable moitié.

Un chapeau de \$270 pour l'autre Madame Une Telle, qui donne des parties de bluff tous les mois, afin de rentrer ses extravagances.

Un autre chapeau encore plus cher pour la petite Mmadame X, déjà regardée à son troisième, cabillant que c'est beaucoup trop pour une femme qui n'a pas de tête ; puis un autre chapeau tout aisé et pas extravagant pour la jolie Madame Une Telle, qui nous donne la preuve, par sa simplicité, que le chapeau ne fait pas plus la tête que l'habit ne fait le moine.

Et devant tous ces chapeaux vendus, de ces petits oiseaux morts et de ces nœuds de velours tortillés à la mode d'aujourd'hui, le pense aux pauvres maris qui se morfondent à les payer, pendant que leurs femmes s'en achètent d'autres.

— Mon mari, quand on pense, n'a pas voulu mettre plus que quinze piastres sur mon chapeau d'aujourd'hui... — Oh les hommes—ne m'en parlez pas !

MARGOT.

LES GRANDS MAGASINS Z. PAQUET LES GRANDS MAGASINS 157-173 RUES S. JOSEPH QUÉBEC

C'EST UN VRAI PLAISIR QUE DE VENIR MAGASINER ICI



Tous ces faits désagréables tois que l'attente, le désappointement, le mécontentement et une foule d'autres que les dames détestent tant sont éliminés complètement avec notre système de rayons. Ici, on vous conduit sans retard au rayon où vous désirez faire vos emplettes. Et quand vous y arrivez vous y trouvez un commis compétent pour vous montrer les marchandises, un assortiment de ces marchandises qui peut vous intéresser et une variété de prix pour rencontrer vos besoins. La grande politesse et la bonne volonté de chacun des commis sont devenues proverbiales. Si vous demandez quelques avis ou suggestions, on vous les donne avec plaisir. Si vous savez au juste ce qu'il vous faut, vous n'êtes pas assujettis à la loquacité de commis qui pensent qu'ils connaissent mieux que vous ce que vous voulez. ET, THE LAST BUT NOT THE LEAST, votre argent vous est remboursé promptement si vous n'êtes pas parfaitement satisfaits des achats que vous aurez faits à ce magasin.

Porcelaine et Verre Taillé

Quel changement désirable ne ferait pas dans votre salle à dîner l'addition de quelques pièces bien choisies d'élegante porcelaine ou de riche verrerie taillée. Si vous passez quelques moments à notre vaste sous-sol, vous y verrez plusieurs splendides articles destinés à capter votre imagination.

Magnifique Argenterie

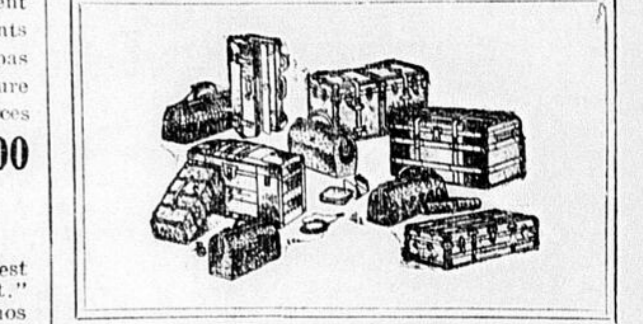
Voilà ces trois splendides services à l'eau du meilleur quadruple, 3 pièces, comprenant un pot, un cabaret et une coupe, argent bruni, richement gravé. Nous ne vendrons, mercredi, rien que deux de ces services au prix spécial de... **\$12.00**

Jolis Habillements pour les Élégants

Les hommes qui sont bons juges des styles masculins sont les hommes qui aiment notre rayon des complets. Ils connaissent ce que requiert le mode de la mode et de plus ils savent où le trouver. Le nombre de complets élégants que vous voyez sur la rue et qui, il n'y a pas longtemps, avaient leur place ici est la meilleure annonce que nous connaissions. Très peu de ces élégants complets ont coûté plus **\$13.00** de... **\$13.00**

Paravents qui vous Plairont

Nous avons un grand assortiment, comprenant les nouveaux patrons de cadres de chêne fumé, chêne doré et émail blanc, dedans en riche bunlap coloré ou élégante silkilane. Les paravents "Mission" valent de \$5.00 en montant et les genres plus légers depuis... **\$1.25** en montant.



Quand vous Voyagez

Quand vous voyagez, une malle ou valise de bonne qualité, serait d'un grand service pour vous. Si vous en prenez une à notre rayon des malles vous pouvez être sûrs de son excellence. Toutes nos malles et nos articles en cuir sont achetés à des prix les plus avantageux et nous garantissons qu'ils sont tels que représentés. Les articles en cuir que vous achetez à présent ne sont pas compris dans l'augmentation récente des prix du marché. Ne vous serait-il plus mieux de profiter des avantages de nos valeurs sans égales avant que les prix montent ?

La Chaussure "Paquet"

Le fini nécessaire à une apparence élégante est une paire de nos fameuses chaussures "Paquet". Elles sont faites à notre ordre dans une de nos manufactures les mieux outillées et les plus considérables, et seulement la meilleure qualité de cuir est employée. Le style, le fini et le confort absolu ne sont dépassés à aucun prix. Un prix unique... **\$3.50**

Porte-Musique en Cuir

Seulement une douzaine de ces magnifiques porte-musique en cuir brun d'excellente qualité, très commode pour les musiciens. Ils ont une poignée forte en cuir, sont très bien faits dans tous les détails ; le prix régulier en est \$15.00, votre choix, mercredi, tant qu'il y en aura... **69c**

Patrons "Butterick"

La demande de ces patrons augmente de jour en jour. Nous sommes les seuls agents pour Québec de ces patrons célèbres. Nous avons également les feuilles de modes Butterick, le "Dallenton" et le "Miroir des Modes". Laissez votre nom et votre adresse à la section des patrons Butterick, en même temps que 12 cts pour couvrir les frais de port et nous vous adresserons ces feuilles de modes, tous les mois pendant un an.

LA NOUVELLE ROBE DE MADAME

Nous avons ici en abondance tous les plus nouveaux genres de tissus d'automne pour costumes. Vous n'avez qu'à penser à une nouvelle toilette en un nouveau tissu, alors venez et nous vous le montrerons. En noir, nous voudrions vous montrer quelques-uns des suivants :

Drap Panama noir, 43 pouces de large, flanelle, de service et d'une distinction remarquable. Notre prix, la verge... **65c**

Crêpe de Chine noire, tout laine, convenable pour costumes élégants, valeur sans égale à notre prix, la verge... **85c**

Spécialités dans les Cotonnades

SERVETTES à la verge, 23 pouces de large en grosse toile demi-essivée, bords rouges ou bleus, prix régulier, 12 cts la verge, spécial... **9c**

TOILE DAMASSÉE demi-essivée, à nappes, 72 pouces de large, prix régulier \$1.00 et \$1.25 la verge, spécial... **79c et 98c**

CHINIZ DE TURQUIE mercerie, 32 pouces de large, petits dessins japonais, prix spécial de la verge... **18c**

Mouchoirs en Vraie Dentelle

Le centre en batiste de Cambrai, les bords en vrai point d'Irlande et dentelle Honiton, prix régulier, chaque... **\$10.00**

QUALITÉ SPÉCIALE de batiste française de Cambrai, pour le centre, bords en très riche dentelle Honiton, très élégants, prix régulier, chaque... **\$18.00**

Dessins très élégants, bords en vrai point d'Irlande, centre de la meilleure batiste française de Cambrai, prix, chaque... **\$20.00**

Gilets fantaisie pour Hommes

Gilets pesants d'hiver, derniers patrons et des dernières teintes désirables, valeur sans égale à notre prix... **\$3.00**

Jolies Images Encadrées

Un autre lot qui vient d'être fini par notre encadrer, beaux sujets bien encadrés, grande dimension, prix, chaque... **75c**

UN TOUR AU SOUS-SOL EST TOUJOURS PROFITABLE

Prenez votre temps et "Voyez le Sous-Sol". Vous trouverez ce qui est tout un magasin à lui seul. La ménagère peut se procurer ici tout ce dont elle a besoin pour la cuisine et une foule d'autres articles pour le reste de la maison. Mais le plus grand attrait de cette partie est probablement les bas prix qui y prévalent. Les occasions spéciales de bon marché qui sont annoncées quotidiennement devraient être suivies avec soin. Voici la liste de mercredi :

- 10 DOUZAINES de tire-bouillons, prix régulier 15 cts, en vente mercredi... **11c**
- 1000 DOUZAINES d'épingles à large du vieux genre, prix régulier 3 cts la douzaine en vente mercredi... **1c**
- BATTEURS D'OEUF en fil métallique, grande dimension, prix régulier 25 cts pièce, en vente mercredi à... **24c**
- CABARETS fantaisie japonais, grandeur 11 pouces, prix régulier 30 cts, en vente mercredi... **19c**
- SETTEMENT 60 soudeuses, prix régulier 20 cts pièce, en vente mercredi... **14c**
- FANAUX D'ÉCURIE, 14 pouces de haut, prix régulier 60 cts, en vente mercredi à... **49c**

Le Gril "Pandora"

Le plus gros "steak" n'est pas trop gros pour la porte à griller du "Pandora." Le grillage (broiling) pour être réussi doit être fait vite sur un bon feu. Vous pouvez, dans cinq minutes et sans aucun gaspillage de charbon, obtenir le feu le plus ardent que vous désirez par les traits (drafts) du poêle "Pandora."

La meilleure manière de cuire un bon "steak" est de le griller, et la meilleure manière de le griller c'est sur un poêle "Pandora."

McClary's Pandora Range

Warehouses and Factories: London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N.B., Hamilton

Quebec: CHINIC HARDWARE CO., Seuls Agents

Un germe pestiféré

Se loge dans le cuir chevelu et enlève toute vitalité des cheveux

Règle générale, les personnes qui se plaignent de perdre leurs cheveux, ne savent pas que c'est dû aux pellicules, qui elles-mêmes sont causées par un germe parasite. Si ce germe parasite n'est pas détruit, la chevelure diminuera graduellement jusqu'à ce que la calvitie soit complète. La seule manière de guérir les pellicules est de tuer le germe, et jusqu'à présent, il n'y avait pas de préparation à cette fin, mais aujourd'hui, nous avons Newbro's Herpicide et pas une seule pellicule ne saurait y résister. Il rend les cheveux doux et soyeux.

Vendu par les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cts en timbres pour un échantillon à The Herpicide Coy, Détroit, Mich.

W. BRUNET et Cie, agents spéciaux pour Québec, 139 rue St-Joseph.

Avez vous goûté au BON TON ? le plus pur tabac de la Virginie.

POUDRE RELAXATIVE VICHY

A travers la "Gazette officielle"

Nominations et avis

Sont nommés commissaires d'écoles :

Dorchester, St-Abdon.—M. Cyrille Gagnon, en remplacement de M. Fernand Goupil, dont le terme d'office est expiré.

Ottawa, Loranger.—M.M. Elzéar Quévillon et Ailys Charlebois, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.

Pontiac, Adfield Sud.—M.M. John Murdoch et Calixte Lebrun, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.

Ottawa, canton Campbell.—M.M. Joseph Belec et Alphonse Bélanger, en remplacement de M.M. Michel Boyer et David Cardinal, dont le terme d'office est expiré.

M. Charles d'Anjou, notaire public, de la ville de Rimouski, est nommé membre de la commission pour l'érection civile des paroisses du diocèse de Rimouski.

M.M. Jules Langlais, avocat, de Fraserville, dans le comté de Témiscouata, et Francis Alfred Aubin, officier de domaine de Grande-Terre, dans le comté de Gaspé, sont nommés juges de paix en vertu de l'article 2572 des S. R. P. Q., le premier avec juridiction sur le district de Kamouraska, et le second sur le district de Gaspé.

—La "Quebec & Saguenay Railway Company" s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour amender sa charte concernant la composition du bureau des directeurs ; l'augmentation du fonds social de la compagnie ; pouvoir d'emprunts et émission de débetures ; le montant des débetures à être émis par mille de chemin de fer, pour l'émission de fonds et autres fins.

Des lettres patentes supplémentaires ont été émises sous le grand sceau de la province de Québec par lesquelles le fonds social de "La Compagnie d'Aqueduc du Cap St-Ignace" a été porté à quarante-neuf mille piastres (\$49,000), divisant le nouveau fonds de quarante mille piastres (\$40,000) en quatre cents actions de cent piastres chacune.

—La compagnie "Dominion Bisquit Co., Limited" a été autorisée à faire des opérations dans la province de Québec.

La principale place d'affaires, dans la province, est à Montréal.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations en toutes actions et procédures exercées contre elle, est M. George Hatt Ramsey, de la cité de Montréal.

—La compagnie "John Robertson & Son, Limited" a été autorisée à faire des opérations dans la province de Québec.

La principale place d'affaires, dans la province, est à Montréal.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations en toutes actions et procédures exercées contre elle, est M. Henry H. Wooten, de la cité de Montréal.

The Canadian Bank of Commerce

(LA BANQUE CANADIENNE DU COMMERCE)

Capital payé, \$10,000,000. Réserve, \$4,500,000

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.

B. E. WALKER, ALEX. LAIRD, Gérant Général, Assist. Gérant Général

Branches à travers le Canada, les États-Unis et l'Angleterre

Bureau à Londres (Angleterre) : — 60 Rue Lombard, E.C. S. CAMERON ALEXANDER, Gérant.

Agence à New-York : — 16 Place Exchange, WM. GRAY et H. B. WALKER, Agents.

Cette banque transige toutes sortes d'affaires de banque y compris l'émission de lettres de crédit, traites sur les pays étrangers et négocie ou reçoit pour collection les billets payables à n'importe quel endroit où il y a une banque ou un banquier.

Bureau à Québec, 125 rue St-Pierre

W. H. DUNSFORD, GERANT.

Excellente préparation pour les cors

POUR 25 cts

Un remède qui guérit les cors et les piqûres et dont l'efficacité est la plus grande. Les cors sont vraiment merveilleux. Son nom est "Putnam's Corn Extractor". Ne contient pas d'acide, ne cause pas de douleur et donne entière satisfaction. Insistez pour avoir "Putnam's". C'est le meilleur.

Une bonne bainne

Retournez cette annonce accompagnée de dix cents, votre nom et adresse, et vous recevrez le "Magazine Illustré" "La Maison Moderne" durant 3 mois.

C'est un magazine superbe, rempli d'histoires amusantes et fort intéressantes.

Adressez : "La Maison Moderne," Montréal.

Les termes scientifiques : Le médecin.—Votre mal, madame, est dans le larynx, dans le pharynx, et dans l'épiglotte.

La dame, épouvantée.—Mon Dieu, et moi qui croyais n'avoir mal qu'à la gorge.

Jos. Arthur Vermette

(8 RUE KIROUAC) Marchand et Repasseur de Peaux

Pelletteries de toutes sortes vendues à meilleur marché que partout ailleurs, parce qu'il n'y a pas de dépenses de magasin

PELLETERIE

confectionnée ou non. S'occupe aussi de la teinture. Ouvrage garanti.

AVIS.—Les personnes qui ont des pelletteries à faire teindre sont priées de les apporter au plus tôt, car c'est le meilleur temps d'ici à un mois.

Jos. Arthur Vermette

TELEPH 2509

La Banque Nationale

AVIS est par le présent donné qu'un demandeur se propose au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte autorisant la Banque Nationale à convertir son capital-actions, actuellement de trente piastres (\$30), chacune en actions de cent piastres (\$100), chacune, et pour autres fins.

Cour Supérieure

Dame Delphine Guay, épouse de Jean-Baptiste Bourget, journalier, de St-Joseph de Lévis et demandeur autorisée à ester en justice.

Cour Supérieure

Dame Hélène Bergeron résidant en la cité de Québec épouse commune en biens du dit Eugène Croteau, diablement autorisée à ester en justice.

Cour Supérieure

Dame Bridget Reddington, de Québec, épouse commune en biens de William Harry Snelling, du même lieu, agent, diablement autorisée à ester en justice.

Cour Supérieure

Dame Marie-Sophie-Marguerite Cauchon dit Laverrière, de Québec, épouse commune en biens de Narcisse Jobidon de même endroit, inconnu diablement autorisée à ester en justice.

Cour Supérieure

Narcisse Jobidon, de Québec, menuisier. Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 27 courant.

LA COUPE VANDERBILT

Une victoire française. — Les accidents de la course

New-York. — La grande course d'automobiles sur la coupe Vanderbilt a été gagnée par Wagner, chauffeur français conduisant une machine française, rue Darracq. Remarquons tout de suite que la coupe Vanderbilt avait déjà été gagnée l'an dernier par une machine Darracq, conduite par le chauffeur Hemery.

ENTRE POETES

Le poète parisien, Achille Paysant, professeur honoraire au lycée Henri IV, auteur de "En famille," volume de vers qui l'a placé au premier rang des bardes français du jour, vient d'adresser à M. Chapman, à propos de son poème "sur l'entente anglo-française," la lettre élogieuse que voici :

Paris, 5 rue Brés. 25 septembre 1906. Mon cher poète, Je viens de recevoir et de lire votre poème sur l'entente anglo-française. Votre double patriotisme a trouvé là des accents dignes de Victor Hugo !

Le Vin St-Michel

Contient plus de Fer, plus de Tannin, de Matières Toniques, qu'aucun autre vin Hygiénique.

Il renferme donc à lui seul tous les agents reconstituants de la vie et, ceux qui en font usage lui doivent le retour à la santé et le bonheur de voir leur existence se prolonger sans maladie, au-delà des limites ordinaires.

TOUS LES JOURS POUR MONTREAL EXCEPTE LE DIMANCHE A 5.30 P.M. POUR LE SAGUENAY

Service Spécial de Fret ENTRE Montreal et Québec

LIGNE FRANCAISE Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE ALLAN STEAMERS DE LA MAILE ROYALE

Vapeur ORLEANS

LIGNE DE St-Laurent St-Michel St-Jean et Berthier

Vapeur CHAMPION

Vapeur Frontenas

MALADIES D'ESTOMAC et Vin Chassagné

Corticelli Soie en Fuseau

PIANO NEWCOMBE

LE SECRET DE FRANCE ROMAN D'AVENTURES TROISIEME PARTIE FRANCE, TOUJOURS

Le vent, me cinglant le visage et soulevant le rideau de la tente, je me levai et disais : l'œil au ciel que j'eusse perdu la raison, car la folle persécution d'aujourd'hui, me voit le visage rouge et le cœur serré.

—Les voilà ! murmura M. de Raibert, dont tout l'angoisse venait de monter à la gorge. Au large, et surveillant sa marche, un vapeur de forme bizarre se dirigeait vers Marmousson, mais il était bien évident qu'il ne devait pas franchir le terrible passage, aucun navire de fort tonnage ne se risquerait dans ce gouffre aux lames meurtrières.

JASTORIA Pour bébé et enfants

—Et maintenant, dit-il, je suis sûr que j'ai pu vous sauver, mais il est trop tard. —Au nom de Dieu ? questionna-t-il d'une voix impérieuse. Etes-vous bien sûr qu'il approuve vos actes, Monsieur de Raibert ?

